



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 20.2021

Nombre de membres :

| | | | | | |
|---------------------------------------|----|-----------|------------|--|--|
| Afférents au Conseil municipal : | 29 | | | | |
| En exercice : | 29 | | | | |
| Qui ont pris part à la délibération : | 27 | Pour : 27 | Contre : 0 | | |

Date de la convocation : 18 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRÉ, Maire.

Présents : M. ANDRÉ. Mmes ANDREU. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. DUBLIN. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme PONS. MM. RAFAZINE. TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY.

Pouvoir(s) : Mme ARMENGAUD à M. ANDRÉ. Mme FABREGAS à M. BECHENY. Mme OVADIA à Mme PONS. M. THOMAS à M. MANERO.

Absent(s) excusé(s) : Mmes ARMENGAUD. DENES. Mme FABREGAS. Mme OVADIA. M. THOMAS. Mme VIGNE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : FORUM INTERCOMMUNAL POUR L'EMPLOI EDITION 2020 : REPARTITION DE LA SUBVENTION DE LA REGION

Exposé :

Depuis 3 ans, un forum intercommunal « ensemble pour l'emploi » est co-organisé par les communes de Fonbeauzard, Launaguet, Saint-Jean, l'Union et Aucamville.

L'édition 2020 qui s'est tenue le 12 février 2020 a rassemblé 60 entreprises et 534 visiteurs. Plus de 120 offres d'emplois ont été proposées (hors intérim et garde d'enfants). De plus, 4 ateliers d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi ont été réalisés en amont de l'évènement les 7, 10 et 11 février, afin de les préparer aux rencontres avec les entreprises et de mieux appréhender certains secteurs en tension. Le taux de satisfaction des visiteurs était de près de 80 % et 100 % des entreprises ont déclaré être prêtes à participer à la prochaine édition.

L'organisation de cet évènement a un coût réel de 15 672,56 €. Toulouse Métropole a accordé, lors du conseil métropolitain du 15 octobre 2020, une subvention de 5 000 € qui a été répartie entre les communes organisatrices au regard de la délibération du Conseil municipal du 26 novembre 2020 selon le coût prévisionnel.

La région Occitanie a accordé une subvention de 2 000 €. Il convient donc de répartir cette subvention entre les communes concernées en fonction de leurs dépenses respectives réelles conformément au tableau ci-dessous.

| Commune | % répartition de la subvention | Montant de la subvention |
|------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| Commune de L'Union | 65,1 % | 1 301 € |
| Commune de Launaguet | 11,1 % | 222 € |
| Commune de Saint Jean | 10,8 % | 215 € |
| Commune d'Aucamville | 7,3 % | 147 € |
| Commune de Fonbeauzard | 5,7 % | 115 € |

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de M. DEBUISSER, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 2 000 euros attribuée par la région Occitanie :

- L'Union : 1 301€
- Launaguet : 222 €
- Saint Jean : 215 €
- Aucamville : 147 €
- Fonbeauzard : 115 €

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210325-25032021_20-DE
Reçu le 29/03/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
29/03/2021

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE